



PASSEPORT
Semaine de l'orientation du 3 au 7 février 2020

Ce passeport doit être complété par l'élève et visé par le professeur principal ou CPE. Sans ce visa, l'élève ne pourra participer à la séance sollicitée. Il devra ensuite émarger sur le lieu de la conférence et/ou table ronde choisie et acceptée. Le passeport sera remis après utilisation au professeur principal et CPE. L'élève en gardera une copie qu'il intégrera dans son dossier d'orientation.

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

JOUR	THEME	HORAIRE	Visa Professeur Principal ou CPE

L'équipe de direction